

Chef d'équipe des jardiniers

Cadre d'emplois des adjoints techniques et des agents de maîtrise territoriaux

Organisme émetteur : Ville de Versailles

Direction concernée

Direction des Espaces Verts

Domaine d'activité

Espaces verts

Service concerné

Espaces verts

Catégorie du poste

Catégorie C

Poste ouvert aux

Titulaires
Contractuels

Type de poste

Poste à temps complet

Management

Vos missions

Missions principales

La Direction des Espaces verts recrute un Chef d'équipe des jardiniers H/F.

Sous l'autorité du Chef de Secteur des Jardiniers, vos missions sont les suivantes :

- Encadrer une équipe de 3 agents, et ponctuellement des stagiaires et saisonniers
- Animation de l'équipe : organiser les activités de l'équipe et contrôler les travaux réalisés par l'équipe
- Application des orientations générales de gestion écologique
- Participer à l'entretien du secteur géographique Nord Ouest de la ville (squares, massifs fleuris et arbustifs, espaces verts dans les cours des écoles et crèches)

Créer, avec votre équipe le fleurissement de votre secteur en lien avec le responsable du fleurissement :

- Contrôle visuel des aires de jeux du secteur
- Application des consignes d'hygiène et de sécurité
- Gestion et petit entretien du matériel attribué
- Suivi mensuel de tableaux de bords

Missions ponctuelles

- Selon les besoins, participer aux travaux des autres secteurs
- Participer aux événements (type exposition annuelle « Esprit JARDIN »)

Votre profil

Formation

- Issu(e) d'une formation de type CAP / BEP - Aménagement du Paysage

Expérience

- Expérience en management souhaitée, idéalement en encadrement d'équipe espaces verts

Savoir-faire

- Expérience de management
- Capacité à travailler en transversalité
- Connaissance et application des mesures de sécurité sur chantier

Savoir-être

- Sens de l'écoute
- Respect de la hiérarchie
- Dynamique
- Bonne condition physique
- Sens du service public indispensable

Conditions d'emploi

Permis B et habilitations

- **Permis B obligatoire** - Permis BE apprécié
- CACES souhaité

Cycle de travail

- Poste à temps complet : 36h/ semaine du lundi au vendredi midi (+ 5 vendredis après-midi travaillés par an)

Nombre de jours de congés

23 jours de congés, 6 RTT et 2 jours de fractionnement sous condition

Avantages

- Participation de la Ville à la mutuelle et au contrat collectif Prévoyance
- Remboursement des frais de transport en commun à hauteur de 75%
- Possibilité d'adhérer à la Caisse d'Entraide (prestations sociales et loisirs)